

Jour de séance 42

le mercredi 19 mars 2014

10 h

Prière.

M. Gallant (Kent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens du district de services locaux de Grande-Digue et de celui de Shediac Bridge, qui exhortent le ministère des Transports à achever les travaux sur certains chemins de leur région. (Pétition 9.)

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. P. Robichaud :

45, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune* ;

par M. Gallant :

46, *Loi sur la reddition de comptes pour la publicité gouvernementale* ;

par l'hon. M. Higgs :

47, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick* ;

par M. Boudreau :

48, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif* ;

par l'hon. M. Lifford :

49, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*.

---

Sur autorisation de la Chambre, les motions 6, 7, 9, 11, 18, 19, 20, 23, 24 et 26 sont retirées.

---

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 20 mars 2014, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motion 15, projet de loi 16 puis projet de loi 46.

---

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h.

M. Boudreau invoque le Règlement; il soutient que l'hon. Jody Carr a cité un document en répondant à une question et qu'il devrait donc déposer le document sur le bureau de la Chambre. Le président du comité statue que le dépôt du document est laissé à l'appréciation du ministre, puisque ce dépôt pourrait aller à l'encontre de l'intérêt public.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.